

## FOURNISSEURS DE SOINS DE SANTÉ – POLITIQUE, FRAIS RELATIFS AUX RAPPORTS ET AUX TRAITEMENTS

Cliquez sur le lien ci-dessous pour vous rendre directement :

[Acuponcture](#)   [Chiropraticien](#)   [Diététicien / Nutritionniste](#)   [Ergothérapie](#)   [Médecin](#)   [Prothèses](#)   [Spécialiste](#)  
[Audiologiste](#)   [Dentiste](#)   [Frais d'hôpital](#)   [Optométrie](#)   [Physiothérapie / Physiothérapeute](#)   [Psychologue](#)   [Orthophonie](#)

ACUPONCTURE				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
AB	<a href="#">Politique 04-06 Partie II –Benefits - Health Care - General</a>	Frais de rapport montant - 20,00 \$	Évaluation initiale– 44,00 \$ Traitement – 33,00 \$	
CB	<i>Rehabilitation Services &amp; Claims Manual Vol. II: <a href="#">78.14 Acupuncture</a></i>		Paiement effectué selon la profession du fournisseur de soins <sup>1</sup>	<a href="#">Acupuncturists and WorkSafeBC</a>
MB	<a href="#">44.120.10 – Medical Aid</a> <a href="#">44.120.30 – Support for Daily Living</a>	Si l'acuponcture est pratiquée par des médecins, des physiothérapeutes ou des chiropraticiens, elle est une forme acceptée de traitement.	Évaluation initiale-11,95 \$ (Honoraires de service –1 <sup>er</sup> juillet 2007)	
NB	<a href="#">Politique No. 25-001 - Aide médicale – Principes</a> <a href="#">Barème des frais No. 29-501 Fournisseurs d'aide médicale</a>	Frais établis dans l'entente la plus récente avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick. Les frais de rapport sont inclus dans les frais de soins.	Évaluation initiale– 40,25 \$ Séances de traitement -40,25 \$ pour les 10 premières minutes et 25 \$ par tranche supplémentaire de 10 minutes jusqu'à un maximum de 40 minutes.	
TNL	<a href="#">HC-04 Acupuncture Treatment</a>	Mêmes que pour le rapport d'un <a href="#">médecin</a>	Évaluation initiale- 15 \$ Traitement - Max. de huit traitements	Traitements supplémentaires sur demande
TNO/NU	<a href="#">04.04 Complimentary and Alternate Treatments</a>	Aucuns frais de rapport ne sont payés	Si le traitement est dispensé en physiothérapie hors de l'hôpital, les frais d'hôpital de 164,00 \$ s'appliquent selon l'entente de frais négociée	<a href="#">Politiques de la Commission</a>
NÉ	S/O	S/O	Si le traitement est dispensé par un médecin, il sera remboursé au tarif de la consultation. Le remboursement du traitement d'acuponcture dispensé par des physiothérapeutes ou des chiropraticiens doit être inclus dans la structure de frais actuelle. Il n'y a pas de frais distincts pour ce service.	<a href="http://www.wcb.ns.ca/new/hcp.php?id=133#1">http://www.wcb.ns.ca/new/hcp.php?id=133#1</a>
ON	S/O	S/O	38,78 \$ par traitement	<a href="#">Barème d'honoraires des chiropraticiens</a> <a href="#">Barème d'honoraires des médecins</a> <a href="#">Barème d'honoraires des physiothérapeutes</a>
IPE	<a href="#">POL04-15, "Acupuncture"</a>	Pas de liste de frais.		<a href="#">POL04-15, "Acupuncture"</a>
QC	<a href="#">Règlement sur l'assistance médicale</a> <sup>2</sup>		Évaluation initiale- 27,00 \$ Traitement - 27,00 \$	
SK	<a href="#">POL 05/96</a> (Annexes) – Médecin et physiothérapeute seulement			
YT	<a href="#">Policy CL-55 – Complementary Treatments</a>			

1 Un physiothérapeute qui fournit de l'acuponcture est payé au tarif de visite subséquente de 34,52 \$. Un médecin de famille qui fournit de l'acuponcture peut fournir de l'acuponcture dans le cadre du tarif de la visite au bureau. Il n'y a pas d'honoraires supplémentaires ni de frais de fournitures médicales pour l'acuponcture. L'acuponcture fournie par d'autres personnes que les médecins de famille ou les physiothérapeutes sera payée au tarif du médecin de famille.

2 Les traitements d'acuponcture doivent être prescrits par le médecin qui a charge du travailleur.

AUDILOGISTE				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
AB	<a href="#">Politique 03-01, Partie II, Application 5: Hearing Loss</a> (Perte auditive)	Premier rapport inclus dans l'évaluation initiale	Évaluation initiale– 100,00 \$ Traitement – 48,00 \$	<a href="#">Hearing loss</a> (Perte auditive) (Politique)
CB	Aucune politique sur les audiologistes, mais les politiques suivantes portent sur la perte auditive :: Politiques n <sup>os</sup> 31.00 à 31.90		Diagnostic - 85 \$/75 \$ <sup>3</sup>	<a href="#">Hearing Aid Program</a>
MB	44.20.50.20 – Hearing Loss		<u>Montants en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2006</u> Ajustement/fourniture - 408 \$ Honoraires de service - 27 \$ la visite Frais de réparation - 103 \$ en sus de la facture du fabricant Embouts auriculaires - 77 \$ Évaluation audiolgologique complète - 100 \$ Réponse évoquée auditive du tronc cérébral - 150 \$ Évaluation audiolgologique - 50 \$	
NB	<a href="#">Politique No. 25-001 - Aide médicale – Principes</a> <a href="#">Barème des frais No. 29-501 Fournisseurs d'aide médicale</a>	Pas d'honoraires précis.	Pas d'honoraires précis.	
TNL	<a href="#">EN-12: Hearings Loss</a> Programme d'achat d'aide auditive	20 \$	100 \$	
TNO/ NU	<a href="#">04.02 Payment for Medical Aid</a>	Aucuns frais de rapport ne sont payés	L'audiologie est incluse dans la liste des frais d'hôpital. Frais actuels de 164,00 \$.	<a href="#">Politiques de la Commission</a>
NÉ		85 \$ pour une évaluation audiolgologique et un rapport écrit– en clinique privée. 93,50 \$ à l'hôpital.	Évaluation initiale- 85,00 \$ en clinique privée et 93,50 \$ à l'hôpital. Aide auditive 1 300 \$ tous les trois ans (à compter du 16 mai 2002).	

3 Les frais de diagnostic doivent être préautorisés et (ou) recommandés par un dirigeant de la commission ou une personne désignée. Les frais de diagnostic payables sont de 85 \$ si le rapport est reçu dans les cinq jours la fin de l'évaluation ou de 75 \$ si le rapport est reçu plus de cinq jours après la fin de l'évaluation.

AUDILOGISTE				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
ON	<a href="#">Politique 16-01-04 –Perte d'acuité auditive due au bruit en milieu de travail – Le 2 janvier 1990 ou après cette date</a> <a href="#">Politique 15-04-01 Perte d'acuité auditive attribuable à un traumatisme</a> <a href="#">Policy 16-01-3 Occupational Hearing Loss (en anglais)</a> <a href="#">Policy 17-07-04 Hearing (en anglais)</a> <a href="#">Politique 16-01-08 Acouphène, après le 2 janvier 1990</a> <a href="#">Politique 16-01-07 Tinnitus Acouphène, avant le 2 janvier 1990</a>	S/O	Programme de soins : Bloc de soins 1 (évaluation et plan) -288 \$ Période d'essai du formulaire de suivi -25 \$ Bloc de soins 2 (suivi de 6 mois) -192 \$ Formulaire de suivi -25 \$ Total -530 \$  <b>Diagnostic de test auditif- 1<sup>er</sup> juillet 2001</b> <b>Liste de prestations du MSSLD</b> Test audiométrique - Test manuel d'impédance G434 - élément technique 7,90 \$ G527 - élément professionnel- Évaluation de l'aide auditive et/ou remise en état du masqueur d'acouphènes (n'inclut pas G526 et G441) 5,70 \$ G447 - élément technique 29,50 \$ G531 - élément professionnel 12,20 \$ Réévaluation de l'aide auditive et/ou remise en état du masqueur d'acouphènes (n'inclut pas G526 et G441) G445 - élément technique 14,80 \$ G446- élément professionnel 6,10 \$	<a href="#">Programme de soins pour la perte auditive due au bruit en milieu de travail</a>
IPE		Aucune liste de frais.		
QC	<a href="#">Règlement sur l'assistance médicale</a>	30,50 \$	Évaluation initiale- 20,25 \$ Traitement - 20,25 \$	
SK	<a href="#">POL 05/96</a> (Annexes)		<a href="#">PRO 50/2006</a> (Annexes) Entente avec l'Association des orthophonistes et audiologistes de SK	
YT				

CHIROPATICIEN				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
AB	<a href="#">Politique 04-06 Partie II – Benefits - Health Care - General</a>	Premier rapport - 23,00 \$ Rapport de progrès et de libération du patient - 23,00 \$	Évaluation initiale- 44,00 \$ Traitement - 28,00 \$ / 32,00 \$	<a href="http://www.wcb.ab.ca/pdfs/chiro_QA.pdf">www.wcb.ab.ca/pdfs/chiro_QA.pdf</a>
CB	<i>Rehabilitation Services and Claims Manual VII:</i> <a href="#">74.20 Chiropractors</a> <a href="#">74.21 Duration of Treatment</a> <a href="#">74.22 Scope of Chiropractic Treatment</a> <a href="#">74.23 Examination by the Board</a> <a href="#">74.24 Consultation with Another Chiropractor</a> <a href="#">74.25 Physiotherapy</a> <a href="#">74.26 Belts and Back Supports</a> <a href="#">74.27 X-rays</a>	Rapport écrit demandé par la commission - 42,98 \$ Rapport complet demandé par la commission – 209,59 \$	Évaluation initiale– 29,70 \$ Évaluation initiale aux fins du retour au travail - 30,38 \$ Traitement – 27,58 \$ Évaluation subséquente aux fins du retour au travail – 28,21 \$	<a href="#">Chiropractors and WorkSafeBC</a>
MB		Honoraires du chiropraticien – 33,76 \$ (1 mars 2007) Rapport narratif ou consultation – 112,55 \$ (1 mars 2007)	Évaluation initiale- 42,58 \$ (1 mars 2007) Évaluation initiale- 43,64 \$ – (1 octobre 2007) Traitement - 28,92 \$ (1 mars 2007) Traitement – 29,64 \$ (1 octobre 2007)	
NB	<a href="#">Politique No. 25-001 - Aide médicale – Principes</a> <a href="#">Barème des frais No. 29-501 Fournisseurs d'aide médicale</a>	Frais établis dans l'entente la plus récente avec l'Association des chiropraticiens du Nouveau-Brunswick . frais de rapport de 10,00 \$ pour le formulaire 8C (premier rapport) pour rapport complet reçu dans un délai de cinq jours ouvrables.	Évaluation initiale- 37,00 \$ <sup>4</sup> (1 <sup>er</sup> mars 2006 au 29 février 2008) Traitement - 33,00 \$ <sup>4</sup> (1 <sup>er</sup> mars 2006 au 28 février 2007) Traitement - 34,00 \$ (1 <sup>er</sup> mars 2007 au 29 février 2008)	
TNL	<a href="#">HC-02: Chiropractic Care</a>	Frais de rapport du chiro (év. initiale et traitement): Rapport reçu dans les 3 jours - 20,00 \$ Reçu dans les 4 à 7 jours - 15,00 \$ Reçu après 7 jours - 10,00 \$ Consultation téléphonique - 27,50 \$ (plus 2,75 \$ la minute au delà de 10) Rapport sommaire - 125 \$ Traitement aux rayons X - 34,20 \$	Évaluation initiale- 35,00 \$ Traitement - 30,00 \$	

4 Les honoraires à l'acte sont négociés avec l'association des chiropraticiens du Nouveau-Brunswick.

Source : Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) – Printemps 2007

CHIROPRACTICIEN				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
TNO/ NU	<a href="#">04.02 Payment for Medical Aid</a> <a href="#">04.04 Complimentary and Alternate Treatments</a>	Aucune entente de frais négociée.	Évaluation initiale- 30,00 \$ Traitement - 30,00 \$	<a href="#">Politiques de la Commission</a>
NÉ		Rapport du chiropraticien - 26,00 \$	Évaluation initiale- 30,00 \$ Traitement - 30,00 \$	<a href="#">Chiropractors Recommending Time Off Work</a>
ON	<a href="#">17-02-02 Rapports des praticiens de la santé</a> <a href="#">17-01-03 Choix et changement de professionnel de la santé</a> <a href="#">17-02-03 Paiement des évaluations cliniques et des rapports médicaux exigés aux fins d'indemnisation</a>	Rapport du professionnel de la santé - 33,00 \$ Rapport d'évolution ou rapport narratif - 23,54 \$ Rapport de radiographie - 23,54 \$ Rapport complexe - 112,10 \$ Formulaire d'aptitudes fonctionnelles - 40,00 \$ Interview au bureau avec représentant de la CSPAAT - 29,15 \$ Photocopies de rapports médicaux (1 à 5 pages) - 23,54 \$ et 1,12 \$ par page additionnelle Examen des dossiers et documents médicaux par tranche de 15 minutes - 56,05 \$ Consultation téléphonique - 23,54 \$	Évaluation initiale- 23,54 \$ Consultations suivantes – 19,26 \$ Acupuncture - 38,78 \$ Traitement à domicile - 24,08 \$ Radiographies -21,93 \$ à 45.80 \$	<a href="#">Barème d'honoraires des chiropraticiens</a> <a href="#">Programme de soins pour lésions aiguës au bas du dos</a> <a href="#">Programme de soins pour les lésions aux membres supérieurs</a> <a href="#">Programme de soins pour lésions cérébrales traumatiques légères</a>
IPE	<a href="#">POL04-05, "Chiropractic Treatment"</a>		Évaluation initiale- 65,00 \$ Traitement - 40,00 \$	
QC	<a href="#">Règlement sur l'assistance médicale</a> <sup>5</sup>		Évaluation initiale- 32,00 \$ Traitement - 32,00 \$	
SK	<a href="#">POL 05/96</a> (Annexes)	Rapport initial - 37,50 \$ Rapport d'étape - 17,50 \$	<a href="#">PRO 50/2005</a> (Annexes) • Évaluation initiale- 35,40 \$ (tarif proposé) • Traitement – 25,90 \$ (tarif proposé) • Visite d'urgence – 50,00 \$ (tarif proposé) Autres honoraires -- voir <a href="#">PRO 50/2005</a> (liste)	
YT	<a href="#">Policy CL-55 – Complementary Treatments</a>			

5 Les traitements de chiropratique doivent être prescrits par le médecin qui a charge du travailleur.

DENTISTE				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
AB	<a href="#">Politique 04-06 Partie II – Benefits - Health Care - General</a>	Premier rapport – 30,00 \$ (général) Premier rapport - 44,00 \$ (spécialiste) Rapport d'étape – 25,00 \$ (général)	On peut obtenir un guide de frais dentaires pour les spécialistes et les généralistes en communiquant directement avec la CAT-AB. Ce guide change régulièrement et n'est pas disponible par les liens connexes.	<a href="#">Dentists and Denturists</a>
CB	<i>Rehabilitation Services and Claims Manual VII:</i> <a href="#">74.30 Dentists</a>		6	<a href="#">Dentists and WorkSafeBC</a>
MB			Il existe six barèmes d'honoraires pour les spécialistes. Tous les travaux de dentisterie sont préautorisés par la Commission.	
NB	<a href="#">Politique No. 25-001 - Aide médicale – Principes</a> <a href="#">Barème des frais No. 29-501 Fournisseurs d'aide médicale</a>	Frais de rapport inclus dans les honoraires à l'acte.	Frais payés selon le Guide d'honoraires à l'intention de l'utilisateur publié par la Société dentaire du Nouveau-Brunswick en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2007. Évaluation initiale: <ul style="list-style-type: none"> <li>• 126,30 \$ Examen et diagnostic Pathologie buccale générale</li> <li>• 126,30 \$ Examen et diagnostic Chirurgie générale</li> <li>• 126,30 \$ Examen et diagnostic Endodontie - Examen endodontique complet et diagnostic et/ou diagnostic compliqué</li> <li>• 133,41 \$ Examen et diagnostic, Pathologie buccale spécifique</li> </ul>	
TNL	<a href="#">Procédure 58.00: Health Care Services supplies (58.11 Dental Care Expenses)</a>		Pas d'honoraires prévus	
TNO/NU	<a href="#">04.05 Dental Treatment</a>	Premier rapport du médecin - 36,50 \$ Rapport détaillé - 200 \$	Selon le Guide d'honoraires de l'Association dentaire des TNO	<a href="#">Politiques de la Commission</a>
NÉ	S/O	Honoraires demandés	Évaluation initiale- Honoraires demandés Traitement - Honoraires demandés	S/O
ON	<a href="#">17-03-03 Admissibilité aux soins dentaires</a>	S/O	92,6% - 1997 du Guide des honoraires suggérés de l'Association dentaire de l'Ontario 110,6%- 1997 de la liste d'honoraires de l'Association dentaire 93,4%-1996 de la liste d'honoraires des denturologistes	
IPE		Aucune liste d'honoraires.		
QC	Politique 5.01 : Les services de professionnels de la santé		Montant juste et raisonnable	
SK	<a href="#">POL 05/96</a> (Annexes)		<a href="#">PRO 03/91</a> (modifié par 60/2000)	
YT				

6 Tous les nouveaux travaux de dentisterie doivent être autorisés par la commission avant le début du traitement, sauf dans les cas d'urgence. Il n'y a pas d'honoraires fixés pour les rapports ou les traitements. La commission utilise le guide d'honoraires de l'association des chirurgiens dentistes de la Colombie-Britannique comme guide des honoraires de traitement.

Source : Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC) – Printemps 2007

DIÉTÉTICIEN /NUTRITIONNISTE				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
AB		Le paiement pour les services observe les tarifs de santé les plus courants de l'Alberta.		
CB	Non			
MB			Aucune liste d'honoraires - facture	
NB	<a href="#">Politique No. 25-001 - Aide médicale – Principes</a> <a href="#">Barème des frais No. 29-501 Fournisseurs d'aide médicale</a>	Pas d'honoraires précis.	Pas d'honoraires précis.	
TNL	S/O			
TNO/ NU		Aucuns	Selon les frais d'hôpital. Actuellement 164,00 \$ par visite	
NÉ	S/O	Aucuns frais fixes	Aucuns frais fixes	
ON				
IPE		Aucune liste d'honoraires.		
QC	Aucune <sup>7</sup>		Montant juste et raisonnable	
SK	S/O			
YT				

<sup>7</sup> Ces frais ne sont payables que dans le cadre de la réadaptation car ils ne sont pas prévus par le Règlement sur l'assistance médicale. Le nutritionniste ou le diététiste doit être membre de son ordre professionnel.

FRAIS D'HÔPITAL				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
AB		Le paiement pour les services observe les tarifs de santé les plus courants de l'Alberta.		
CB	<i>Rehabilitation Services and Claims Manual VII:</i> <a href="#">76.00 Hospitals and Other Institutions</a> <a href="#">76.10 In-Patient Treatment</a> <a href="#">76.20 Short Stay Patients</a> <a href="#">76.30 Private Hospitals</a>	8		
MB			Le tarif quotidien du malade hospitalisé varie selon l'établissement - 777 \$ – 1 729 \$; Tarif quotidien du malade externe - 169 \$. 1 <sup>er</sup> avril 2007	
NB	<a href="#">Politique No. 25-001 - Aide médicale – Principes</a> <a href="#">Barème des frais No. 29-501 Fournisseurs d'aide médicale</a>	Les tarifs sont mis à jour chaque année.	À compter du 1 <sup>er</sup> avril 2006 : Visite normale d'un malade externe (excluant des services spécifiques auxquels s'appliquent les codes de service ) 164 \$ Chirurgie d'un jour 660 \$ Tarif quotidien du malade hospitalisé 501 \$ à 1 055 \$ selon l'établissement	
TNL	S/O		Selon la facture basée sur les tarifs provinciaux des soins de santé.	
TNO/ NU		Aucuns	Selon les tarifs de l'établissement. Actuellement 164,00 \$ par visite	
NÉ	S/O		37,40 \$ malade externe et urgence Les tarifs de malade hospitalisé et autres varient	

8 Le paiement est basé sur les tarifs interprovinciaux établis par le ministère de la Santé.

FRAIS D'HÔPITAL				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
ON	<a href="#">17-03-01 Honoraires de soins de santé</a>	S/O	Visite initiale 95,83 \$ Suivi avec traitement supplémentaire spécifique 68,67 \$ Suivi normal 23,96 \$ Chirurgie d'un jour -381,10 \$ Tomodensitogramme -381,10 \$ Hémodialyse -381,10 \$ IRM - 1 231,28 \$ (max par jour) Tomodensitomètre crânien -615,64 \$ Scintigramme du corps -1 231,28 \$ Scintigramme du cou et du thorax - 1 231,28 \$	Soins hospitaliers ( <a href="#">Hospital Fee Schedule</a> )
IPE		Aucune liste de frais.		
QC	Politique 5.01 : Les services de professionnels de la santé		Soins d'urgence : 154,80 \$ pour chaque 24 heures Visite aux consultations externes : 31,55 \$ Visites de contrôle : 31,55 \$	
SK			<b>Malade externe</b> : <a href="#">PRO 64/1999</a> (Liste) Visite (excluant services spécifiques) - 110,00 \$ Services spécialisés – voir <a href="#">PRO 64/1999</a> (Liste)  <b>Malade hospitalisé</b> : <a href="#">PRO 65/1999</a> (Liste)  Observe le tarifs de soins de santé de la SK – voir <a href="#">PRO 65/1999</a> (Liste de tarifs quotidiens du malade hospitalisé)	
YT				

ERGOTHÉRAPIE				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
AB		À compter du 1 <sup>er</sup> mai 2007 : 60 \$ l'heure pour évaluation et rapport 18,75 \$ par unité de 15 minutes	Mêmes que frais de rapport.	
CB		État de situation - 85 00 \$ Rapport de décharge - 85,00 \$	Évaluation initiale – 300,00 \$ Visites - 127,50 \$ la visite <sup>9</sup>	<a href="#">Community Occupational Therapy Services</a>
MB			28,26 \$ par traitement	
NB	<a href="#">Politique No. 25-001 - Aide médicale – Principes</a> <a href="#">Barème des frais No. 29-501 Fournisseurs d'aide médicale</a>	Actuellement, il n'y a pas de contrat en place avec l'Association des ergothérapeutes du Nouveau-Brunswick Les frais recommandés pour les rapports sont de 80 \$ l'heure, mais certains fournisseurs peuvent exiger davantage.	Les frais recommandés sont de 80 \$ l'heure, mais certains fournisseurs peuvent exiger davantage.	
TNL	<a href="#">Politique HC-12 Occupational Rehabilitation Services Private Clinics</a> <a href="#">HC Procedure #38.00</a>	Inclus dans les frais de traitement.	FCE - 750 \$ Services professionnels - 80 \$ l'heure Services ET au travail - 80 \$ l'heure r (max. 1 500 \$) Services ET en clinique - 35 \$ l'heure ET personnelle en clinique - 80 \$ l'heure Des dépenses supplémentaires sont couvertes pour les visites en milieu de travail (voyage, repas, etc.)	
TNO/ NU		Aucuns	Selon les honoraires de l'établissement. Actuellement 164,00 \$ la visite	
NÉ	S/O		45,00 \$ l'heure Où voyage au milieu de travail 90 \$ l'heure, incluant le temps de déplacement.	
ON	<a href="#">17-06-06 Soins à domicile</a> <a href="#">17-03-01 Honoraires de soins de santé</a>	S/O	Par visite 14,84 \$ Par visite à domicile 29,68 \$	Liste des honoraires d'ergothérapie Programmes de soins : Douleurs lombaires Membres supérieurs Léger traumatisme cérébral
IPE		Aucune liste de frais.		

9 Payable seulement sur réception de l'état de situation ou du rapport de décharge.

ERGOTHÉRAPIE				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
QC	Politique 4.04 : Les frais de réadaptation		<p>1. Conditionnement physique : 2 heures pour l'évaluation (66 \$ de l'heure) et un maximum de 20 séances de 75 minutes par jour au tarif de 32 \$ par jour ;</p> <p>2. Évaluation des capacités fonctionnelles de travail : 221 \$ par jour. Durée maximale de 10 jours de 6 heures par jour ;</p> <p>3. Développement des capacités fonctionnelles de travail : 221 \$ par jour. Durée maximale de 20 jours de heures par jour ;</p> <p>4. Analyse et adptation d'un poste de travail (tarif horaire de 66,00 \$) : Analyse complète d'un poste de travail (maximum de 30 heures), Consultation professionnelle sur des aspects particuliers d'un poste de travail (maximum de 15 heures) et Adaptation d'un poste de travail (variable).</p> <p>5. Orientation professionnelle : Processus complet (maximum de 25 heures à 74 \$ de l'heure) et Consultation sur des aspects du processus d'orientation professionnelle (maximum de 10 heures à 74 \$ de l'heure).</p>	
SK	<a href="#">POL 05/96</a> (Annexes)	<a href="#">PRO 105/2002</a> (Annexe) Évaluation initiale et rapport - 35,00 \$ la demi-heure	<a href="#">PRO 105/2002</a> (Annexe) Visite subséquente - 30,00 \$ Autres honoraires -- voir <a href="#">PRO 105/2002</a> (Annexe)	
YT				

OPTOMÉTRISTE				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
AB		Le paiement pour les services observe les tarifs de santé les plus courants de l'Alberta.		
CB	<i>Rehabilitation Services and Claims Manual VII:</i> <a href="#">39.42 Visual Acuity</a>	Rapport ou notes demandés par la CAT - 22,81 \$ et 1,17 \$ par page supplémentaire	Évaluation détaillée de la santé oculaire - 81,60 \$ <sup>10</sup> Diagnostic d'examen de la vue - 45,73 \$	<a href="#">Optometrists and WorkSafeBC</a>
MB			Honoraires d'examen –limite 75 \$	
NB	<a href="#">Politique No. 25-001 - Aide médicale – Principes</a> <a href="#">Barème des frais No. 29-501 Fournisseurs d'aide médicale</a>	Pas d'honoraires précis.	Pas d'honoraires précis.	
TNL	S/O	S/O	S/O	
TNO/ NU		Premiers rapports du médecin : 36,50 \$ Rapports détaillés : 200,00 \$	Selon la liste d'honoraires des TNO	
NÉ	-	Aucuns frais établis	Aucuns frais établis	-
ON	<a href="#">17-07-01-prescription eyewear</a> (en anglais) <a href="#">17-01-02 Admissibilité aux soins de santé</a>	S/O	Selon le Guide d'honoraires de l'Association des optométristes	
IPE		Aucune liste de frais.		
QC	Politique 5.01 : Les services de professionnels de la santé		Examen général : 55 \$ Examen subséquent : 37 \$ Examen spécifique de la déficience visuelle : 65 \$	
SK	<a href="#">POL 05/96</a> (Annexes)		<a href="#">PRO 22/92</a> modifié par PRO 60/2000) Le paiement pour les services d'optométrie sera d'un montant qui semble raisonnable dans les circonstances de chaque cas.	
YT				

10 Une évaluation de la santé interne qui inclut un examen de la dilatation du fond d'oeil, une évaluation de la santé externe, une évaluation binoculaire, une réfraction manuelle ou cycloplégique. Des tests pour évaluer l'intégrité des voies optiques comme le test d'Amsler ou les champs de confrontation, mais pas limités à ces tests, sont inclus dans cette procédure. Cette procédure devrait être observée lors de la visite initiale pour l'évaluation de la blessure et annuellement par la suite sur demande de la CAT. Si une évaluation complète de la région optique est requise, elle peut être facturée séparément. Les frais comprennent le rapport.

MÉDECIN				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
AB	<a href="#">Politique 04-06 Partie II – Benefits - Health Care - General</a> <a href="#">Politique 04-06 Partie II – Benefits – Health Care – Medical Aid Accounts</a>	Premier rapport – 35,44 \$ (rapport imprimé) Premier rapport - 45,00 \$ (dépôt électronique) Facture du médecin - 5,00 \$ Rapport d'étape - 27,34 \$	Visite n'exigeant pas une évaluation et des antécédents complets - Omniprat. 29,30 \$ (03.03A) Entrevue diagnostique et évaluation détaillées - Omniprat. 60,69 \$ (03.04A) Consultation, décrite comme étant complète - Omniprat. 69,19 \$ (03.08A) Le paiement pour les services observe les tarifs de santé les plus courants de l'Alberta.	<a href="#">Medical Care Providers (Physicians)</a>
CB	<i>Rehabilitation Services and Claims Manual VII:</i> <a href="#">74.00 Physicians and Qualified Practitioners</a> <a href="#">74.10 General Position of Physicians and Qualified Practitioners</a> <a href="#">95.00 Responsibilities of Physicians and Qualified Practitioners</a> <a href="#">95.10 Form of Reports</a>	À compter du 1 <sup>er</sup> février 2007 : Frais pour la formule initiale – 42,00 \$ <sup>11</sup> Rapport d'étape – 38,00 \$ <sup>12</sup>	Évaluation initiale- 27,90 \$ <sup>13</sup> Traitement – 27,90 \$ <sup>13</sup>	<a href="#">Family Physicians</a>
MB		Honoraires du omnipraticien <sup>14</sup> - 33,76 \$ (1 jan 2007) Rapport narratif ou consultation – 112,55 \$ (1 mars 2007)	Visite au bureau Moins de 10 min. - 19,20 \$ – 1 avril 2006 Plus de 10 min. - 27,20 \$ – 1 avril 2006	
NB	<a href="#">Politique No. 25-001 - Aide médicale – Principes</a> <a href="#">Barème des frais No. 29-501 Fournisseurs d'aide médicale</a>	Les honoraires sont négociés avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick et énumérés dans l'Entente sur la fourniture de services médicaux avec la CSSIAT.	Honoraires en vigueur au 1 <sup>er</sup> juin 2006 : Visite au bureau – Pratique générale (ne s'applique qu'à certains codes de service) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport reçu en deçà de 5 jours – 44,80 \$</li> <li>• Rapport reçu au delà de 5 jours - 40,25 \$</li> </ul>	
TNL		<b>Frais de rapport du médecin :</b> Rapport reçu dans les 3 jours - 20,00 \$ Reçu dans les 4 à 7 jours - 15,00 \$ Reçu après 7 jours - 10,00 \$ Honoraires de visite (MCP plus 20 %) - 31,07 \$ Consultation téléphonique - 27,50 \$ (plus 2,75 \$ la minute au delà de 10) Résumé ou opinion médicale - 125 \$ dans les dix jours ouvrables; 100 \$ après dix jours ouvrables	Évaluation initiale <sup>15</sup> Traitement <sup>15</sup> - Les honoraires de traitement sont les tarifs des soins de santé de la province plus 20 % pour le service spécifique fourni.	

11 42,00 \$ si remis et facturés électroniquement en deçà de 3 jours.

12 38,00 \$ si remis et facturé électroniquement en deçà de 3 jours.

13 Limite d'**UNE** visite initiale par bénéficiaire par réclamation. Limite d'**UNE** visite subséquente par bénéficiaire par jour par réclamation.

14 Des frais supplémentaires sont exigibles pour les rapports des spécialistes.

15 Les honoraires de traitement des omnipraticiens correspondent aux tarifs du régime d'assurance-maladie provincial pour les services particuliers rendus.

MÉDECIN				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
TNO/ NU	<a href="#">04.02 Payment for Medical Aid</a>	Premier rapport du médecin - 36,50 \$ Rapport détaillé du médecin - 200,00 \$	Payés selon la liste d'honoraires de TNO	<a href="#">Politiques de la Commission</a>
NÉ	<a href="#">Politique 2.3.1R - Provision of Health Care Services</a>	123,40 \$ la visite et formulaire 8/10. Si un rapport est demandé (autre que 8/10), il est payé 125,00 \$ la page.	133,40 \$ la visite et formulaire 8/10.	<a href="http://www.wcb.ns.ca/new/hcp.php?id=133#29">http://www.wcb.ns.ca/new/hcp.php?id=133#29</a>
ON	<a href="#">17-03-01 Honoraires de soins de santé</a> <a href="#">17-02-03 Paiement des évaluations cliniques et des rapports médicaux exigés aux fins d'indemnisation</a>	Rapport du professionnel de la santé - 33,00 \$ Rapport d'évolution (ou rapport narratif) - 23,54 \$ Rapport de consultation à l'urgence d'un centre hospitalier - 23,54 \$ Rapport de radiographie - 23,54 \$ Compte rendu opératoire - 23,54 \$ Rapport de consultation - 47,09 \$ Formulaire de capacités fonctionnelles - 40,00 \$ Photocopies de rapports médicaux (1 à 5 pages) -23,54 \$ et 1,12 \$ la page additionnelle Examen des dossiers et documents médicaux par tranche de 15 minutes - 56,05 \$ Interview au bureau avec représentant de la CSPAAT - 29,15 \$ Attestation médicale en vue d'une évaluation des capacités fonctionnelles (formulaire 0298A) - 23,54 \$ Rapport complexe - 112,10 \$ Rapport spécial du médecin - 23,54 \$ Rapport du médecin (maladie professionnelle) – 8D - 23,54 \$ Rapport du médecin (maladie de la peau) – 8D2 - 23,54 \$ Rapport du médecin (maladie pulmonaire professionnelle) – 8S - 23,54 \$ Rapport du médecin (maladie des vibrations - doigts blancs) - 23,54 \$ Rapport du médecin sur l'utilisation des médicaments - 23,54 \$ Rapport du médecin – Oxygénothérapie à domicile - 39,53 \$ Rapport du médecin sur l'utilisation complexe des médicaments - 56,05 \$ Rapport du médecin sur les orthèses - 23,54 \$ Consultation téléphonique - 23,54 \$	Payés par le ministère de la Santé et des Soins prolongés pour les services suivants : Acuponcture - 38,78 \$ Botox- Par ampoule de 100 unités - 374 \$. Frais administratifs 25,00 \$ par ampoule Injection par muscle par jour 20,00 \$ Chaque muscle additionnel le même jour - 10,00 \$ Maximum de 8 injections par jour 90,00 \$	<a href="#">Barème d'honoraires des médecins</a> <a href="#">Programme de soins pour lésions cérébrales traumatiques légères</a> <a href="#">Programme de soins pour le traitement non pharmaceutique de l'asthme professionnel</a> <a href="#">Programme de soins pour dermatite de contact professionnelle</a>

MÉDECIN				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
IPE		Honoraires du médecin - 25,00 \$ Urgentologue - 25,00 \$	Évaluation initiale- 29,82 \$ Traitement - 29,82 \$ Les honoraires de médecin payés excèdent de 30% le tarif des honoraires convenu entre la Medical Society et la province	
QC	Politique 5.01 : Les services de professionnels de la santé	Dépend du type et du contenu du rapport. <u>Exemples</u> (médecins) : Rapport sommaire de prise en charge - 16,00 \$ Rapport d'évolution - 13,00 \$ Rapport final - 16,00 \$ Maintien du lien d'emploi - 75,00 \$ Rapport complémentaire - 100,00 \$ Rapport d'évaluation médicale (REM) (médecin qui a charge du travailleur) - 295,00 \$ REM (médecin désigné par la CSST) - 400,00 \$ REM Supplément pour certaines spécialités - 60,00 \$		
SK	<a href="#">POL 05/96</a> (Annexes)	<a href="#">PRO 53/2005</a> Rapport initial - 43,50 \$ Rapport d'étape – 26,70 \$	<a href="#">PRO 53/2005</a> Consultation complexe -69,50 \$ Honoraires de recherche (avec omnipraticien) - 31,30 \$ / 10 min Consultation téléphonique (avec omnipraticien): <ul style="list-style-type: none"> <li>• 31,30 \$ / 10 premières minutes</li> <li>• 41,70 \$ / de 10 à 15 minutes</li> <li>• 41,70 \$ / par tranche additionnelle de 15 minutes</li> </ul> Autres honoraires – voir <a href="#">PRO 53/2005</a> (Annexe)	
YT		Initial - 41,40 \$ <sup>5</sup> D'étape - 37,30 \$ Rapport sommaire (5 visites ou moins) - 90,10 \$ <sup>16</sup>	Les honoraires varient et sont fondés sur le <i>Yukon Relative Value Guide to Fees</i> (guide des valeurs relatives pour les frais)	

<sup>16</sup> Frais négociés et se référant au Guide des valeurs relatives pour les frais

PHYSIOTHÉRAPEUTE				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
AB	<a href="#">Politique 04-06 Partie II – Benefits - Health Care - General</a>	Évaluation physiothérapique - 20,00 \$ État physiothérapique - 20,00 \$ Libération du patient physiothérapique - 20,00 \$	Évaluation initiale- 60,00 \$ Traitement - 33,00 \$	<a href="#">Physical Therapy Providers</a>
CB	<i>Rehabilitation Services and Claims Manual VII:</i> <a href="#">75.10 Physiotherapists</a> <a href="#">75.12 Physiotherapy Given Privately</a>	Rapport normal de physiothérapie – 36,16 / 31,16 \$ <sup>17</sup>	Évaluation initiale- 57,10 \$ / 51,79 \$ <sup>18</sup> Traitement – 34,52 \$	<a href="#">Physiotherapists and WorkSafeBC</a>
MB		Honoraires du physiothérapeute – 33,76 \$ (1 jan 2007) Rapport narratif ou consultation– 112,55 \$ la page (2007)	Évaluation initiale- 48,32 \$ (1 jan 06) Traitement - 35,48 \$ (1 jan 06) Honoraires pour lésion à plusieurs endroits (par séance) - 34,11 \$ (1 juillet 2006)	
NB	<a href="#">Politique No. 25-001 - Aide médicale – Principes</a> <a href="#">Barème des frais No. 29-501 Fournisseurs d'aide médicale</a>	Honoraires négociés avec l'Association des physiothérapeutes du Nouveau-Brunswick. Honoraires du physiothérapeute traitant – par évaluation initiale, rapport d'étape mensuel et de congé - 15,00 \$	Honoraires en vigueur du 1 <sup>er</sup> septembre 2006 au 1 <sup>er</sup> septembre 2008: Évaluation initiale - 50,00 \$ Traitements subséquents - 42,50 \$ <b>Évaluation de la capacité de travail (les honoraires incluent l'ensemble des rapports et données)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un jour - 1 000 \$</li> <li>• Deux jours - 2 000 \$</li> </ul> <b>Réentraînement au travail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En vigueur du 4 septembre 2006 au 3 septembre 2007 <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 785 \$</li> <li>○ 180 \$ pour l'évaluation du réentraînement au travail pour les clients qui ne sont pas aptes</li> </ul> </li> <li>• En vigueur du 4 septembre 2007 au 3 septembre 2008 <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 820 \$</li> <li>○ 185 \$ pour l'évaluation du réentraînement au travail - Payés au fournisseur de soins s'il est établi que le client n'est pas un bon candidat pour le réentraînement au travail</li> </ul> </li> </ul>	

17 Pour le traitement normal (niveau 1) : Les honoraires varient selon que le rapport est reçu en deçà de cinq jours ou moins de la fin du traitement.

18 Pour le traitement normal (niveau 1) : Les honoraires varient selon que le formulaire de notification est reçu ou non dans les 72 heures de la visite initiale. Limite d'une visite initiale par bénéficiaire par réclamation. Limite d'une visite subséquente par bénéficiaire par réclamation.

PHYSIOTHÉRAPEUTE				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
TNL	<a href="#">Politique HC-01 Physiotherapy Services Private Clinics HC Procedure #17.00</a>	Évaluation initiale– Rapports reçus dans les trois jours, 10 \$. Rapports reçus dans les quatre à sept jours, 5 \$. Formulaire de rapport de prolongation – aucuns honoraires Formulaire de rapport de congé Rapports reçus dans les trois jours, 10 \$. Rapports reçus dans les quatre à sept jours, 5 \$.	Évaluation initiale- 40,00 \$ Traitement - 35,00 \$	
TNO/ NU	<a href="#">04.04 Complimentary and Alternate Treatments</a>	Premier rapport du médecin - 32,50 \$ Rapport détaillé - 150 \$	Selon les honoraires de l'établissement hospitalier. Actuellement 164,00 \$ la visite  Honoraires du physiothérapeute (hôpital des T.N.- O seulement)	<a href="#">Politiques de la Commission</a>
NÉ		50,00 \$ Formulaire A (Évaluation initiale) 85,00 \$ Formulaire B Capacités fonctionnelles et questionnaire Linton)	Évaluation initiale– 50,00 \$ Traitement - 42,00 \$ l'heure	<a href="#">Workers' Compensation Board of Nova Scotia - Physiotherapy Forms &amp; Reporting Guide</a>
ON	<a href="#">17-03-01 Honoraires de soins de santé</a> <a href="#">17-02-03 Paiement des évaluations cliniques et des rapports médicaux exigés aux fins d'indemnisation</a>	Rapport du professionnel de la santé - 33,00 \$ Rapport d'évolution (ou rapport narratif) - 23,54 \$ Rapport d'évaluation de physiothérapie - 18,41 \$ Formulaire de capacités fonctionnelles - 40,00 \$ Interview au bureau avec représentant de la CSPAAT - 29,15 \$ Photocopies de rapports médicaux (1 à 5 pages) - 23,54 \$ et 1,12 \$ la page additionnell Examen des dossiers et documents médicaux par tranche de 15 minutes - 56,05 \$ Consultation téléphonique - 23,54 \$	Consultation initiale - 18,41 \$ Traitement continu (par visite) - 18,41 \$ Acupuncture - 38,78 \$	<a href="#">Barème d'honoraires des physiothérapeutes</a>  <a href="#">Programme de soins pour lésions aiguës au bas du dos</a>  <a href="#">Programme de soins pour les lésions aux membres supérieurs</a>  <a href="#">Programme de soins pour lésions cérébrales traumatiques légères</a>
IPE	<a href="#">POL04-07, "Physiotherapy Treatment"</a>		Évaluation initiale- 50,00 \$ Traitement - 35,00 \$ (Traitements au cours des 4 premières semaines et visites de prolongation)	
QC	<a href="#">Règlement sur l'assistance médicale<sup>19</sup></a>		Évaluation initiale- 32,00 \$ Traitement - 32,00 \$	
SK	<a href="#">POL 05/96</a> (Annexes)	<a href="#">PRO 51/2007</a> Rapport initial (si le PT est le premier praticien) - 43,50 \$ État de situation - 26,70 \$ Demande de prolongement, sommaire de décharge - 26,70 \$	<a href="#">PRO 51/2007</a> Évaluation initiale - 75,00_\$ (n'inclut plus le rapport) Visite subséquente - 33,75_\$ Consultation téléphonique - 20 \$ / les 10 min Évaluation sur le lieu du travail - 75 \$ l'heure Autres honoraires – voir <a href="#">PRO 100/2002</a>	
YT	<a href="#">Policy CL-55 – Complementary Treatments</a>			

19 Les traitements de physiothérapie doivent être prescrits par le médecin qui a charge du travailleur.

PROTHÈSES / ORTHÈSES				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
AB		Aucuns frais de rapport	On peut obtenir un guide de frais de prothèses et d'orthèses en communiquant directement avec la CAT-AB. Ce guide gratuit change régulièrement et n'est pas disponible par les liens connexes.	
CB	<i>Rehabilitation Services &amp; Claims Manual V II:</i> <a href="#">77.23 Artificial Limbs</a> <a href="#">77.25 Boots and Shoes</a>	Programme multidisciplinaire pour amputés : Honoraires de rapport de plan de retour au travail - 150 \$ Visite du lieu de travail - 100 \$	Programme multidisciplinaire pour amputés : Phase 1 – Gestion avant prothèse : 20 jours, 300 \$ par jour Phase 2 - Entraînement à la prothèse : 30 jours, 300 \$ par jour Phase 3 Restauration fonctionnelle : 30 jours, 300 \$ par jour Phase 4 – Réintégration au milieu de travail : 60 jours au total, forfait total de 1 440 \$	<a href="#">Prosthetists Fee Schedule</a> <a href="#">Amputee Multidisciplinary Program</a>
MB			Aucune liste d'honoraires - facture	
NB	<a href="#">Politique No. 25-001 - Aide médicale – Principes</a> <a href="#">Barème des frais No. 29-501 Fournisseurs d'aide médicale</a>	Pas d'honoraires précis.	Pas d'honoraires précis.	
TNL	S/O	S/O	S/O	
TNO/ NU			Aucun fournisseur de tels services dans les TNO/NU, honoraires payés selon la facture de l'extérieur de la province. Fait venir chaque année un fournisseur de services de l'Ontario pour les travailleurs du nord et les honoraires sont négociés chaque année.	
NÉ	-	Péthorthiste : les honoraires de traitement de 30,00 \$ incluent le rapport. Pédicure : les honoraires de traitement de 45,00 \$ incluent le rapport et l'orthèse faite sur commande.	Péthorthiste 30,00 \$ par séance Pédicure 45,00 \$ par séance. Chaussures orthopédiques payées au prix de détail.	-
ON	<a href="#">17-07-05 –Orthopaedic</a> (en anglais) <a href="#">17-07-02 - Appareil</a> (en anglais) <a href="#">19-04-07 Accommodating Workers</a> (en anglais) <a href="#">19-03-07 Workplace Modifications and Assistive Devices</a> (en anglais) <a href="#">17-06-03 Appareils de soutien à l'autonomie</a> <a href="#">22-01-02 Material Change in Circumstances-Worker</a> (en anglais)	S/O	S/O	<a href="#">Programmes de services spécialisés:</a> <a href="#">Programme de soins aux amputés</a> <a href="#">Service des gants et des crispins</a> <a href="#">Programme de chaussures orthopédiques et d'orthèses</a>

PROTHÈSES / ORTHÈSES				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
IPE	<a href="#">POL04-20, "Orthoses, Protheses, and assistive Devices</a>	Aucune liste d'honoraires		
QC	<p>Politique 5.04 : Les orthèses et les prothèses<sup>20</sup></p> <p>1. Prothèses et orthèses pour le tronc et les membres ;</p> <p>2. Audioprothésistes (prothèses auditives) ;</p> <p>3. Denturologue (prothèses dentaires) ;</p> <p>4. Optométristes (orthèses visuelles) ;</p> <p>5. Ocularistes (prothèses oculaires);</p>	Tarifs prévus par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)	<p>Tarifs prévus par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)</p> <p>Service professionnel pour prothèses auditives de : Annexe 1 : 732,70 \$, Annexe 2 : 817,70 \$ et Annexe 3 : 957,95 \$ + liste détaillée</p> <p>Entente négociée avec la CSST : 80 % des taux suggérés par le Guide des tarifs des denturologistes</p> <p>Tarifs prévus par la RAMQ pour les orthèses visuelles (lunettes et lentilles cornéennes) et les prothèses oculaires</p>	
SK	<p><a href="#">POL 03/2001</a></p> <p>Des exemples de dépenses acceptables sont donnés dans <a href="#">POL 04/2001</a></p>		<p><a href="#">PRO 105/2002</a> (Annexe)</p> <p>Construction d'orthèses - 60,00 \$ l'heure</p> <p>Orthèses (y compris accoudoirs, moulages, agrafes, supports, bandages herniaires, etc.) – Selon ce qui est raisonnable</p> <p>Rétribution pour remplacement ou réparation jugée au cas par cas.</p>	
YT				

20 Les orthèses et les prothèses doivent être prescrites par le médecin qui a charge du travailleur.

PSYCHOLOGUE				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
AB		Frais de rapport inclus dans les honoraires de traitement	<u>Évaluation</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Psychologique complexe - 105 \$/h (max 13 h)</li> <li>◆ Perturbation grave - 105 \$/h (max 13 h)</li> <li>◆ Défection/annulation (Jour 1) - 400 \$</li> <li>◆ Défection/annulation (Jour 2) - 100 \$</li> <li>◆ Consultation téléphonique - 25 \$/15 min (max 30 min par appel)</li> </ul> <u>Counseling</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Counseling - 105 \$/h (max 10 séances)</li> <li>◆ Interview/dépistage TPI -105 \$/h (max 3 h)</li> <li>◆ Défection/annulation &lt; 24 h d'avis -105 \$ h (max 1 h)</li> <li>◆ Consultation téléphonique - 25 \$/15 min (max 30 min par appel)</li> </ul> <u>Neuro</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Évaluation NP - 105 \$/h (max 13 h)</li> <li>◆ Rapport d'évaluation NP accéléré - 200 \$</li> <li>◆ Défection/annulation (Jour 1) - 400 \$</li> <li>◆ Défection/annulation (Jour 2) - 100 \$</li> <li>◆ Interview/dépistage TCM - 105 \$/h (max 4 h)</li> <li>◆ Défection/annulation interview/dépistage TCM - 200 \$</li> <li>◆ Consultation téléphonique - 25 \$/15 min (max 30 min par appel)</li> </ul>	
CB	<i>Rehabilitation Services and Claims Manual VII:</i> <a href="#">13.30 Mental Stress</a> <a href="#">22.34 Alcoholism and Drug Dependency Problem</a> <a href="#">22.35 Pain and Chronic Pain</a> <a href="#">39.01 Decision Making Procedure under Section 23(1)</a>	Évaluation psychologique - 140 \$ l'heure <sup>21</sup>	Évaluation initiale- 430,50 \$ (Du 1er août 2006 au 31 juillet 2007) Traitement – 143,52 \$ l'heure (Du 1er août 2006 au 31 juillet 2007)	<a href="#">Psychologists and WorkSafeBC</a>
MB			Tarif des services - 135 \$ l'heure	

21 Les honoraires varient selon que le rapport est reçu ou non dans les 14 jours de la dernière session de traitement.

PSYCHOLOGUE				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
NB	<a href="#">Politique No. 25-001 - Aide médicale – Principes</a> <a href="#">Barème des frais No. 29-501</a> <a href="#">Fournisseurs d'aide médicale</a>	Pas d'honoraires précis.	Pas d'honoraires précis.	
TNL	<a href="#">EN-06 "Mental Health Adjustment following Physical Injury"</a> <a href="#">EN-07 "Chronic Pain"</a>	Aucuns honoraires établis	Aucuns honoraires établis	
TNO/ NU	<a href="#">04.02 Payment for Medical Aid</a>	Premier rapport du médecin - 36,50 \$ Rapport détaillé - 150 \$	Selon la liste d'honoraires des TNO	<a href="#">Politiques de la Commission</a>
NÉ		114 \$ l'heure (premier rapport, rapport d'étape et de congé)	Évaluation initiale – 114 \$ l'heure Traitement - 114 \$ l'heure Évaluation neuropsychologique 120,00 \$ l'heure ou tarif forfaitaire approuvé.	
ON	<a href="#">15-03-02 Stress traumatique</a> <a href="#">15-04-03 – Chronic Pain Disability</a> (en anglais) <a href="#">15-04-02 Invalidité attribuable à un traumatisme psychique</a>	S/O	Évaluation psychologique initiale (par ½ heure ou moins) - 62,86 \$ Services psychothérapeutiques - (par ½ heure ou moins) - 62,86 \$ Évaluation neuropsychologique (par ½ heure ou moins jusqu'à un maximum de 12 heures) - 62,86 \$	<a href="#">Psychology Fee Schedule</a> <a href="#">Programme de soins pour lésions cérébrales traumatiques légères</a>
IPE	<a href="#">POL04-21, "Psychological Conditions"</a>	Aucune liste d'honoraires.		
QC	Politique 5.05 : Les soins, les traitements, les aides techniques et les frais déterminés par la Commission <sup>22</sup> .	65 \$	65 \$ dans le réseau privé 77,65 \$ dans le réseau public	
SK	<a href="#">POL 05/96</a> (Annexes)		<a href="#">PRO 103/2001</a> Niveau Ph.D. : 100,00 \$ l'heure, divisés par le nombre dans le groupe. Niveau MA : 80,00 \$ l'heure, divisés par le nombre dans le groupe. Niveau BA : 60,00 \$ l'heure, divisés par le nombre dans le groupe. Le psychologue doit recevoir l'autorisation de la CAT de dispenser le traitement avant d'entreprendre le traitement.	
YT				

22 Les traitements de psychologie doivent avoir été prescrits par le médecin qui a charge du travailleur.

SPÉCIALISTE				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
AB		Rapport de consultation - 50,75 \$ (support papier) Rapport de consultation t - 55,00 \$ (support électronique) Rapport d'étape - 27,34 \$ Rapport de consultation accéléré - 246,08 \$ (reçu en moins de 15 jours ouvrables de l'orientation du patient) Rapport de consultation accéléré - 82,03 \$ (reçu en moins de 16 à 25 jours ouvrables de l'orientation du patient)	Visite n'exigeant pas une évaluation et des antécédents complets - 24,29 \$-45,61 \$ (03.03A) Entrevue diagnostique et évaluation détaillées - 40,03 \$-145,70 \$ (03.04A) Consultation, décrite comme étant complète - 61,83 \$-179,00 \$ (03.08A) Le paiement des services ci-dessus observera les tarifs de santé les plus courants de l'Alberta	<a href="#">Medical Care Providers (Physicians)</a>
CB	<a href="#">Rehabilitation Services and Claims Manual VII: 78.22 Consultation with Specialists</a>	Rapport de consultation – Le rapport de consultation est inclus dans les frais d'évaluation initiale de 311,64 \$. Rapport de salle d'opération – 75 \$	Évaluation initiale– 311,64 \$ Traitement – 156,00 \$	<a href="#">Medical and surgical specialists</a>
MB		33,76 \$ (1 jan 2007)	Barème d'honoraires basé sur le spécialiste	
NB	<a href="#">Politique No. 25-001 - Aide médicale – Principes</a> <a href="#">Barème des frais No. 29-501 Fournisseurs d'aide médicale</a>	Frais de rapport inclus dans les honoraires à l'acte négociés avec la Société médicale du Nouveau-Brunswick.	Tarifs en vigueur au 1 <sup>er</sup> juin 2006 : Rapport reçu en moins de 5 jours - 95,58 \$ à 200,33 \$ selon la spécialité Rapport reçu en plus de 5 jours - 85,88 \$ à 179,99 \$ selon la spécialité	
TNL		Voir <a href="#">Honoraires de rapport des médecins</a> – résumé ou opinion médicale – 125 \$	Voir <a href="#">Honoraires de rapport des médecins</a> – tarif des soins de santé de la province plus 20 %	
TNO/NU	<a href="#">04.02 Payment for Medical Aid</a>	Premier rapport du médecin - 36,50 \$ Rapport détaillé - 200 \$	Selon la liste d'honoraires des TNO.	<a href="#">Politiques de la Commission</a>
NÉ		Valeur unitaire déterminée par le Régime d'assurance médicale de la province, selon la spécialité.		
ON	S/O	Voir honoraires de rapport des médecins	Services payés par le ministère de la Santé et des Soins prolongés	Voir Liens <a href="#">Médecins</a>
IPE	<a href="#">POL04-62, "Medical Aid"</a> <a href="#">POL04-36, "Physician Selection"</a>	Honoraires du spécialiste - Montant demandé par le spécialiste.		
QC	Politique 5.01 Les services des professionnels de la santé	REM Supplément pour certaines spécialités - 60,00 \$ (voir <a href="#">Frais de rapport des médecins</a> )		
SK	<a href="#">POL 05/96</a> (Annexes)		<a href="#">PRO 53/2005</a> <a href="#">Consultation complexe - 69,50 \$</a> Honoraires de recherche - 34,80 \$ / 10 min Honoraires d'opinion spéciale - 173,70 \$ <a href="#">Consultation téléphonique :</a> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 34,80 \$ / 10 premières minutes</li> <li>• 46,30 \$/ de 10 à 15 minutes</li> <li>• 46,30 \$ / par tranche additionnelle de 15 minutes</li> </ul> Autres honoraires – voir <a href="#">PRO 53/2005</a>	
YT		Service Spécialiste - sur facture		

ORTHOPHONIE				
	POLITIQUE	FRAIS DE RAPPORT MONTANT	FRAIS DE TRAITEMENT	LIENS CONNEXES
AB		Le paiement des services observera les tarifs de santé les plus courants de l'Alberta.		
CB		65,00 \$ l'heure.		<a href="#">Head Injury Assessment and Treatment Services</a>
MB			Aucune liste d'honoraires - facture	
NB	<a href="#">Politique No. 25-001 - Aide médicale – Principes</a> <a href="#">Barème des frais No. 29-501 Fournisseurs d'aide médicale</a>	Inclus dans les frais de malade externe.	Inclus dans les frais de malade externe	
TNL	S/O	S/O	S/O	
TNO/ NU		Aucuns	Selon les honoraires de l'établissement. Actuellement 164,00 \$ la visite	
NÉ	-	Aucun tarif fixé	Aucun tarif fixé	-
ON	<a href="#">17-06-06 Soins à domicile</a> <a href="#">17-03-01 Honoraires de soins de santé</a>	S/O	14,84 \$ la visite	<a href="#">Speech Therapy Fee Schedule (Orthophonie)</a> <a href="#">Programme de soins pour lésions cérébrales traumatiques légères</a>
IPE		Aucune liste d'honoraires.		
QC	<a href="#">Règlement sur l'assistance médicale</a> <sup>23</sup>		Entrevue et consultation de dossier : 32,00 \$ par séance Autres tarifs selon les type d'épreuves	
SK	<a href="#">POL 05/96</a> (Annexes)		<a href="#">PRO 50/2006</a> (Annexes) Entente avec l'Association des orthophonistes et audiologistes de la SK	
YT				

23 Les traitement d'orthophonie doivent avoir été prescrits par le médecin qui a charge du travailleur.